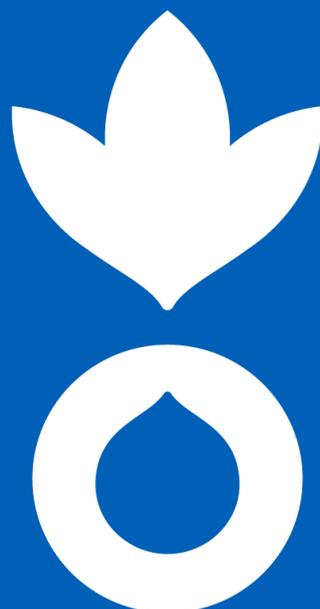


# BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



## FAITS SAILLANTS

- Entrée dans la période de soudure pastorale
- Disponibilité moyenne à suffisante des ressources en pâturage et en eau
- Concentration moyenne du bétail et localement forte
- État d'embonpoint des animaux bon à passable
- Hausse des prix des petits ruminants
- Baisse des prix des céréales
- Hausse des prix de l'aliment pour bétail
- Termes de l'échange défavorables pour les éleveurs
- Contexte sécuritaire difficile entraînant des déplacements forcés d'éleveurs



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM) et Terre des hommes Lausanne (Tdh-L). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest et du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS). La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale d'ACF, de RBM et de Tdh-L et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site [geosahel.info](http://geosahel.info).

Les enquêtes de terrain concernent 37 sites sentinelles répartis sur 14 provinces des 7 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par RBM et Tdh-L. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.

## SITUATION PASTORALE

### LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

Les agents collecteurs de données, appelés relais, sont répartis sur 7 régions à raison de 11 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 2 agents au niveau du Centre-Est, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, 5 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 5 agents au niveau de Plateau-Central et 7 agents au niveau du Sahel. Ces agents, employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso, chefs de zone d'appui technique en élevage, ou membres des organisations paysannes partenaires, travaillent en étroite collaboration avec les organisations Action contre Faim, le Réseau Billital Maroobé et Terre des hommes Lausanne (Figure 1). Il est à noter que la régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles de l'information a été collectée durant la période concernée apparaîtront dans ce bulletin.

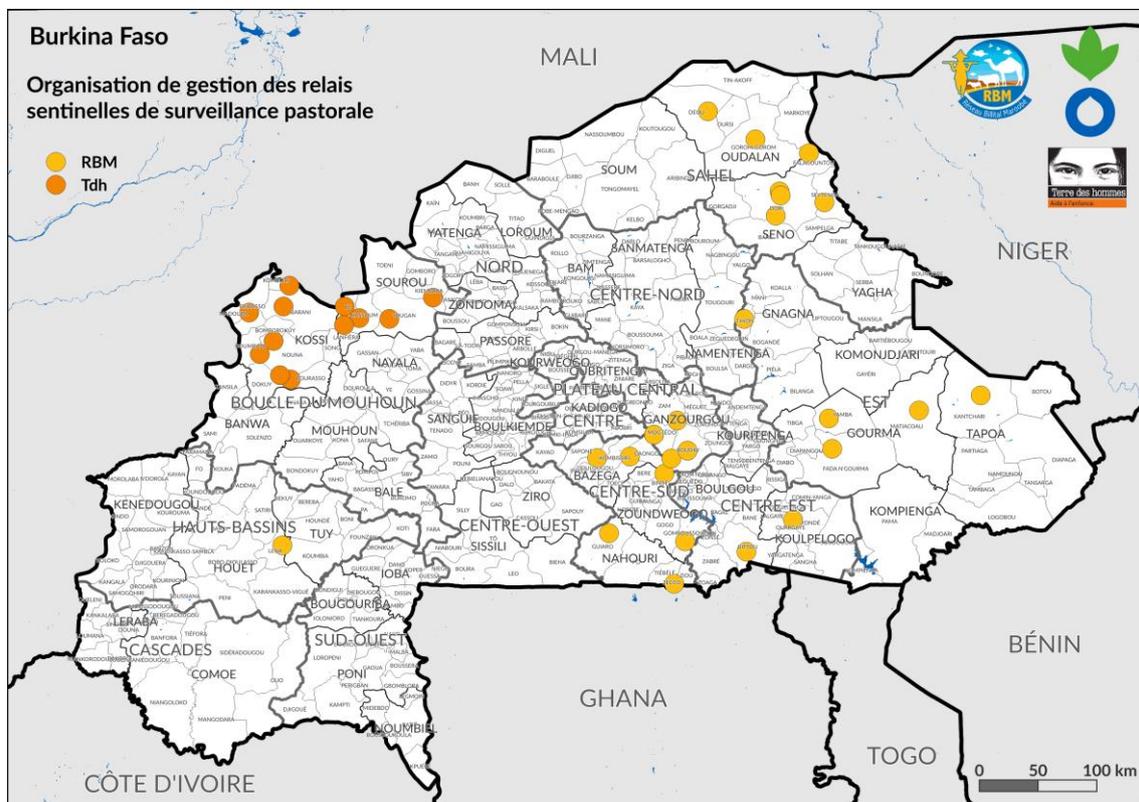


Figure 1 - Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale

## CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

Au cours de la période de décembre 2023 à janvier 2024, la concentration du bétail observée au niveau des régions surveillées est jugée globalement moyenne (Figure 2). Cependant, sur certains sites, elle est moyenne à forte. Cette situation est perceptible dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre sud. Au niveau de la région du Sahel, l'analyse de la concentration montre l'existence de sites avec une faible concentration de bétail. C'est le cas dans les communes de Deou, Seytenga, Gorom Gorom. Une forte concentration du cheptel est enregistrée dans les communes de Kassoum, Kiembara, Dori, Kombissiri, Bindé, Guiaro dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du Centre sud. On observe une concentration moyenne des animaux au niveau de la majeure partie des sites à l'exception des communes de Seytenga, Djibasso, Bomborokuy, une partie de la commune de Dori, Deou, Gorom Gorom où la concentration est faible.

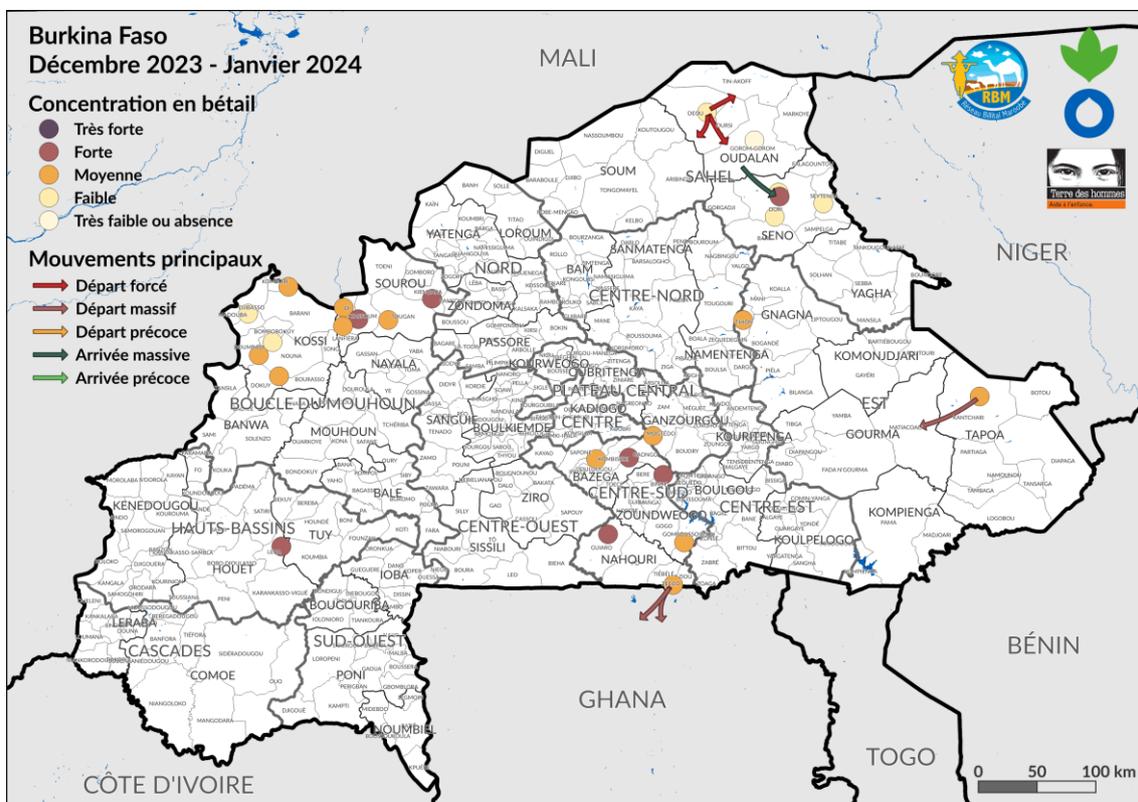


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

Peu de mouvements d'animaux ont été rapportés durant cette période. Toutefois, des départs forcés et massifs ainsi que des arrivées massives ont été enregistrés dans les régions du Sahel, Centre Sud et de l'Est. On note des départs forcés dans la commune de Deou vers la commune de Dori et également à l'intérieur de la commune. On enregistre également des départs massifs dans les régions du Centre Sud et de l'Est notamment dans les communes de Zecco et de Kantchari. Des arrivées massives ont été enregistrées dans la commune de Dori. Contrairement aux autres sens des mouvements observés, dans la commune de Zecco, on observe un départ massif vers le Ghana.

La situation sécuritaire reste préoccupante dans la majorité des sites d'observation. La mobilité reste très réduite à cause du blocus imposés par les Groupes Armés Non

Étatiques (GANE) dans certaines régions créant ainsi des zones de concentrations importantes avec plus de pression sur les ressources pastorales.

## ÉTAT DES PÂTURAGES

La Figure 3 montre le taux de couverture du sol par la végétation verte (photosynthétique active) et la végétation sèche (photosynthétique non active) sur la période de décembre 2023 à janvier 2024.

Sur cette période, la couverture du sol par la végétation est bonne. La variation de cette couverture suit le gradient nord-sud qui est en rapport avec la production de biomasse de l'hivernage 2023. Les meilleures couvertures sont dans la partie sud du pays en rapport avec les précipitations enregistrées au cours de cette période. Les régions du Sahel, le nord de la région de l'Est, la province de la Kossi enregistrent une partie de son espace avec des taux de couverture inférieurs à 50%.

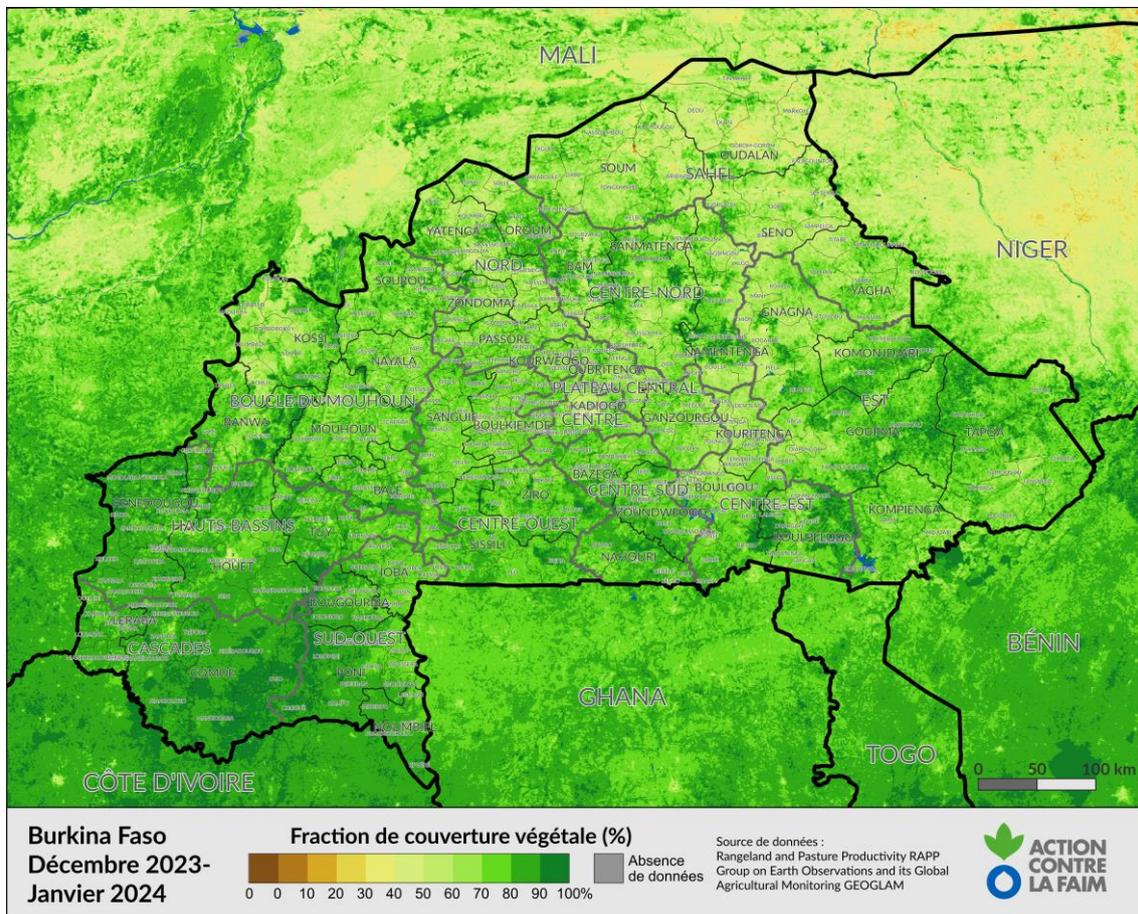


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

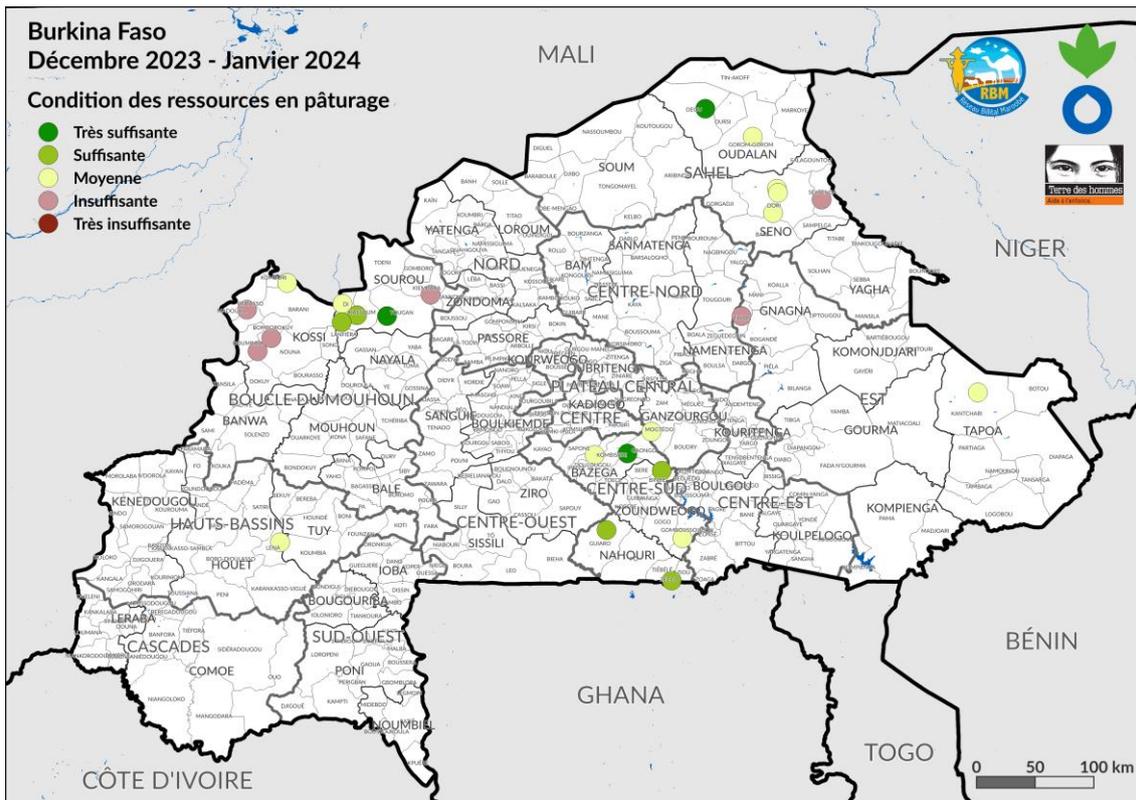


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

Au cours de la période de décembre 2023 à janvier 2024, l'analyse des données collectées a montré une disponibilité de pâturages moyenne dans la majorité des sites de surveillance pastorale au niveau des différentes régions. Néanmoins, on observe sur certains sites une disponibilité insuffisante en pâturages notamment dans les régions de la Boucle du Mouhoun (Bomborokuy, Djibasso, Djibasso, et Kiembara), de l'Est (Thion) et du Sahel (Seytenga). Sur certains sites, on note une disponibilité de pâturages suffisante voir très suffisante. Cette situation est observée dans les communes de Tougan, Kassoum, Lanfiera dans la Boucle du Mouhoun, dans les communes de Gaongo, Binde, Guaro et Zecco dans le Centre sud. Par contre, dans les communes de Dori, Gorom Gorom au Sahel, Kantchari à l'Est, Mogtedo dans le Plateau Central, Kombissiri et Gomboussougou dans le Centre Sud, Di et Kombori dans la Boucle du Mouhoun et Lena dans les Hauts Bassins, on observe une disponibilité moyenne du pâturage. Cette situation s'explique par la restriction de la mobilité du bétail liée à l'insécurité entraînant ainsi une surcharge pastorale autour des ressources disponibles sur place. Contrairement à la situation dans les régions Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun, on assiste dans les régions du Centre Sud et du Plateau Central à une forte concentration d'animaux dans les zones pastorales de Gogo, Sondré Est et de Gadghin déjà soumise à une forte dégradation liée au développement d'autres activités anthropiques.

On observe également sur certains sites une disponibilité du fourrage insuffisante malgré une bonne saison pluvieuse sur la quasi-totalité du pays. En comparant les données relatives aux différentes régions, on s'aperçoit que le Centre-Sud est la zone la mieux pourvue avec plusieurs sites où la disponibilité en pâturages est rapportée de moyenne à suffisante voir très suffisante.

Comparativement à la période d'analyse précédente (octobre – novembre 2023), la disponibilité actuelle du fourrage est en diminution. Cette comparaison révèle que

plusieurs sites sont passés d'une disponibilité suffisante voire très suffisante à moyenne voire suffisante. Cette situation s'explique par le début de la soudure pastorale. Cependant, compte tenu de la situation sécuritaire que traverse le pays, certains éleveurs effectuent des déplacements forcés pour se mettre à l'abri des GANE entraînant une forte concentration de bétail au niveau des sites d'accueil et impactant la disponibilité fourragère. Cette dernière devient dès lors insuffisante sur certains sites en raison de la surcharge pastorale.

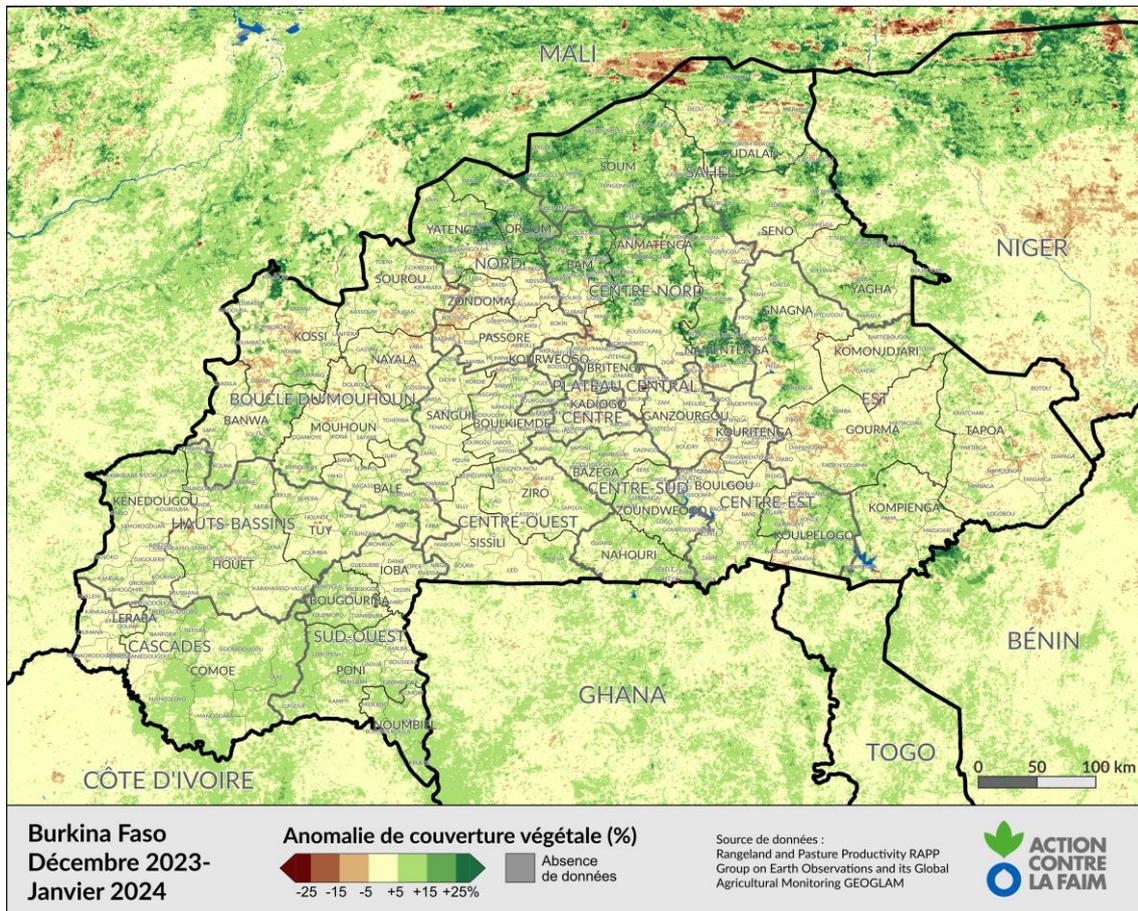


Figure 5 – Anomalie de la fraction de couverture végétale observée sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

La carte des anomalies de couverture végétale (Figure 5) représente une situation comparée de la période décembre 2023 à janvier 2024 avec la moyenne sur la même période sur l'ensemble des années depuis 2001. L'analyse de cette carte montre une situation contrastée entre les parties des régions du Nord (Centre-Nord, du Nord et du Sahel) qui ont une anomalie de couverture végétale de +5 à +25% et les régions de l'Ouest, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun avec une anomalie de -15 à -5%.

## RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUVEMENT

L'analyse des données relatives à la disponibilité en eau durant cette période de décembre 2023 à janvier 2024 a montré une disponibilité moyenne (44% des sites) à suffisante (32% des sites) en eau d'abreuvement au niveau de la majorité des sites suivis (Figure 6). Les communes de Di, Kassoum, Doumbala (Boucle du Mouhoun), Gaongo, Bindé, Guiaro, Zecco (Centre Sud), Dori et Deou (Sahel) ont affiché une disponibilité suffisante à très suffisante en eau. Quant aux communes de Djibasso, Kiembara (Boucle

du Mouhoun), Gorom Gorom (Sahel), Thion (Est) elles ont plutôt affiché une disponibilité insuffisante en eau. Cela s'explique dans ces communes par la restriction de la mobilité à l'intérieur de ces communes où les points d'eau ne sont plus accessibles à cause de l'insécurité. Ce qui entraîne une surcharge pastorale autour des points d'eau disponibles.

Les mouvements et concentrations moyennes à fortes d'animaux au niveau de ces communes expliquent ce niveau de disponibilité en eau enregistré. Bien que la campagne hivernale ait été relativement bonne dans la quasi-totalité du pays, avec des enregistrements de pluies conséquentes entraînant un bon niveau de remplissage des points d'eau, il faut dire que la concentration des animaux sur les sites plus ou moins sécurisés impacte considérablement la disponibilité en eau. Comparativement à la période précédente d'analyse (**Octobre – Novembre 2023**), on peut noter que la disponibilité en eau a connu une nette diminution sur l'ensemble des sites d'observation. On note une disponibilité suffisante sur plusieurs sites notamment dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Centre Sud. Une comparaison de la situation actuelle des ressources en eau à celle de **l'année précédente pour la même période** montre une situation quasiment similaire. En effet, la même tendance a été observée à la même période de l'année dernière durant laquelle la disponibilité en eau était moyenne à suffisante.

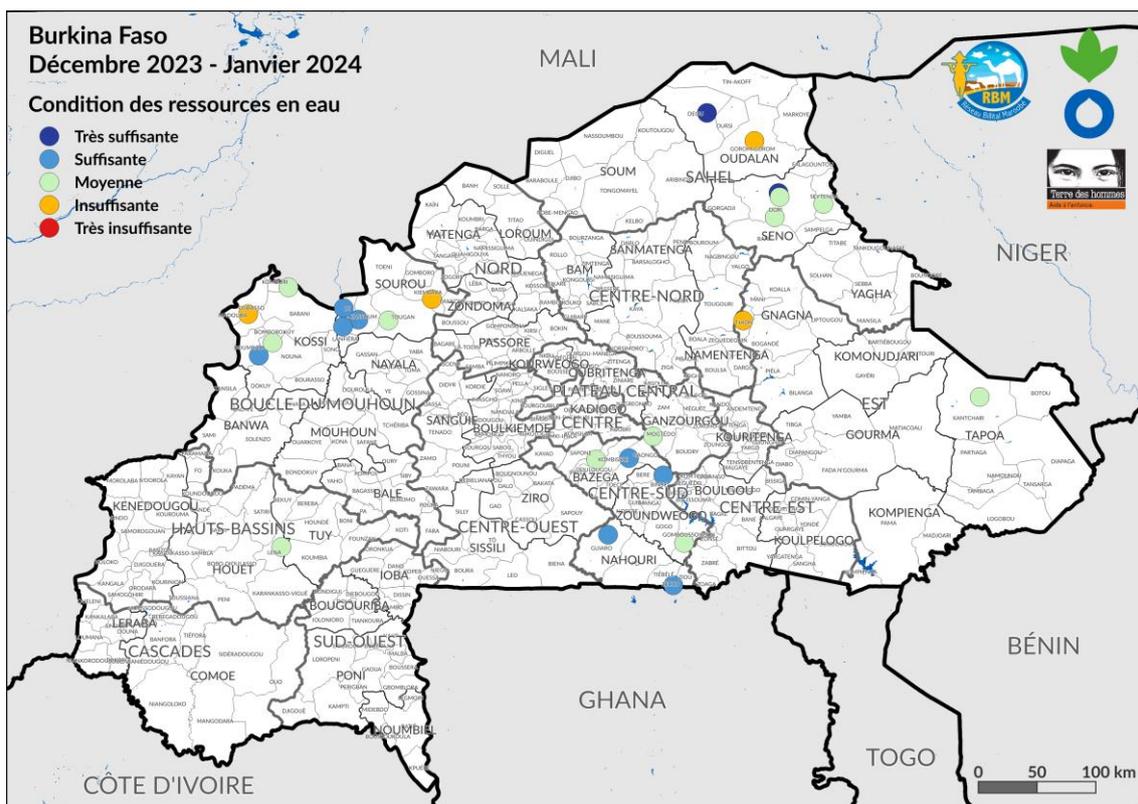


Figure 6 – Condition des ressources en eau rapportée sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

Les principales sources d'abreuvement des animaux durant la période de décembre 2023 à janvier 2024 sont majoritairement les mares et les puits (respectivement 36% chacun) (Figure 7), suivis par les rivières et barrages, et les forages (20% des sites). Les sources d'eau répertoriées au niveau de la zone de couverture du système de surveillance pastorale offrent une disponibilité moyenne en eau. Mais, sur quelques sites on observe une disponibilité suffisante. Durant cette période d'observation, les forages sont très peu

utilisés dans toutes les régions comme sources d'abreuvement des animaux à l'exception de la commune de Kantchari. Par ailleurs, cette situation globale de disponibilité en eau connaîtra une dégradation dans les mois à venir.

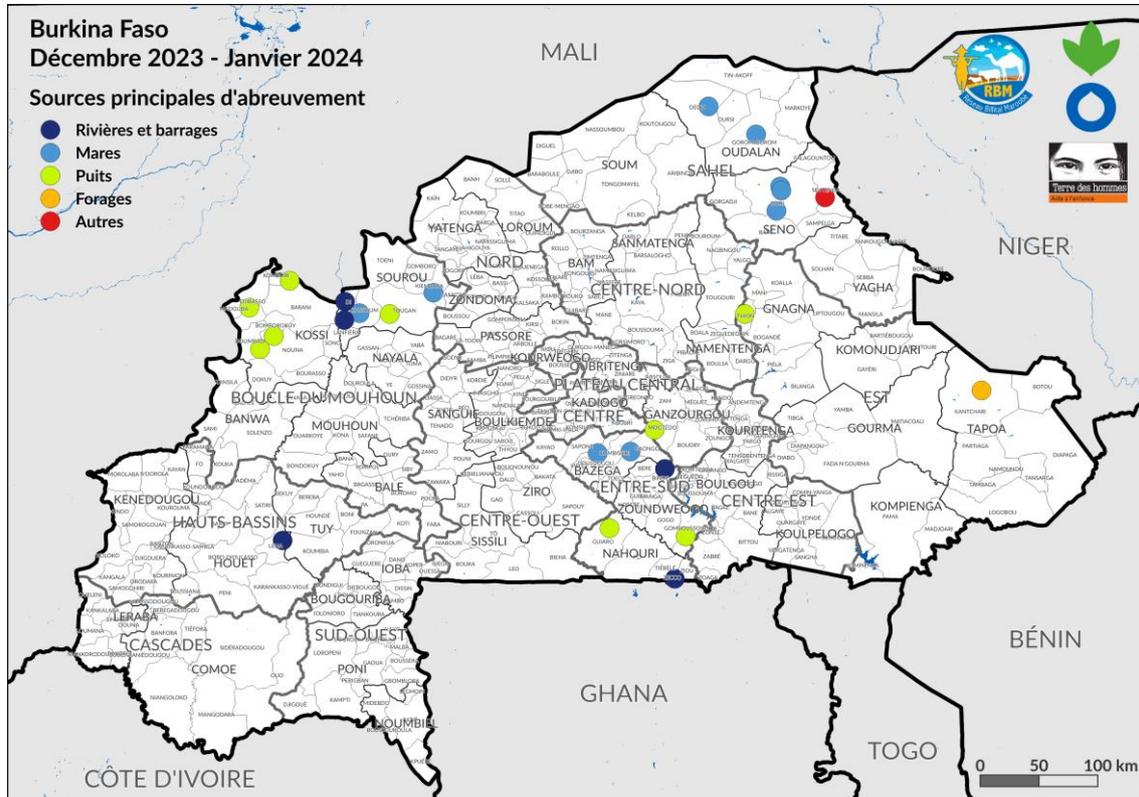


Figure 7 - Principales sources d'abreuvement rapportées sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

## FEUX DE BROUSSE

Au cours de la période de décembre 2023 à janvier 2024, on a enregistré huit (8) feux de brousse dont deux feux de petites tailles et six (6) de grandes tailles. Les deux feux de petite taille ont été enregistrés dans la Boucle du Mouhoun, cependant les feux de grande taille ont été enregistrés dans les régions du Sahel (2), de l'Est (1), du Plateau Central (1) et du Centre Sud (2). Au Sahel, ces feux de brousse sont localisés dans les communes de Deou et Seytenga, à l'Est dans la commune de Thion, au Plateau Central c'est dans la commune de Mogtedo, dans le Centre Sud c'est dans les communes de Béré et Zecco. Dans la Boucle du Mouhoun, les feux de brousse ont été localisés dans les communes de Kiembara et de Di.

Comparativement à la période précédente ([octobre – novembre 2023](#)), au niveau des différents sites d'observation, on observe une augmentation du nombre de feux de brousse. S'il est difficile d'estimer la superficie brûlée, les relais rapportent aucune incidence majeure enregistrée à la suite de cet incendie.

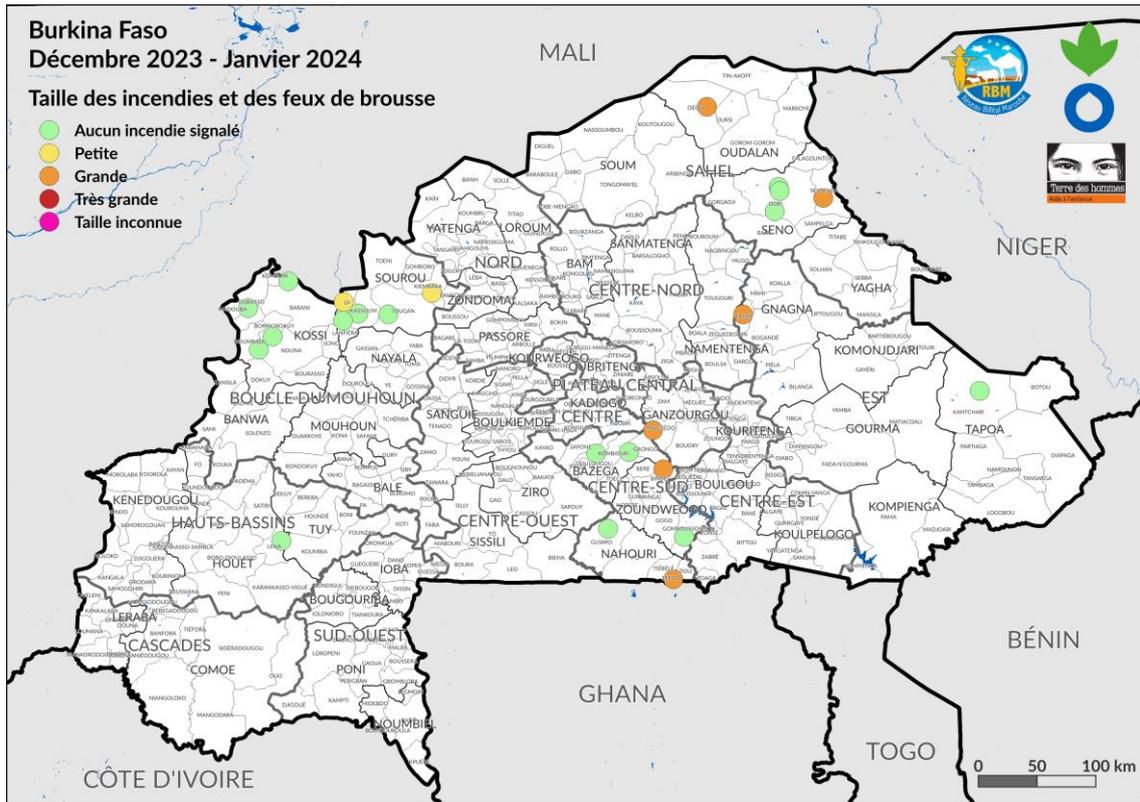


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

## VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Courant la période de décembre 2023 à janvier 2024, des cas de vol de bétail ont été enregistrés (Figure 9). Ils ont été rapportés au niveau de 6 sites suivis correspondant à 24% de la totalité des lieux suivis, au niveau des communes de Deou, Dori et Seytenga dans la région du Sahel, Thion et Kantchari dans la région de l'Est, et Kombori dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ces vols de bétail sont enregistrés surtout dans les zones à fort défis sécuritaire notamment dans les régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est. Il est à noter que ces vols de bétail sont attribués aux actions des GANE qui terrorisent les éleveurs dans les différentes localités. Les éleveurs parlent plutôt d'enlèvement de bétail que de vol de bétail. Le plus souvent, ce sont des troupeaux entiers qui sont emportés par les GANE.

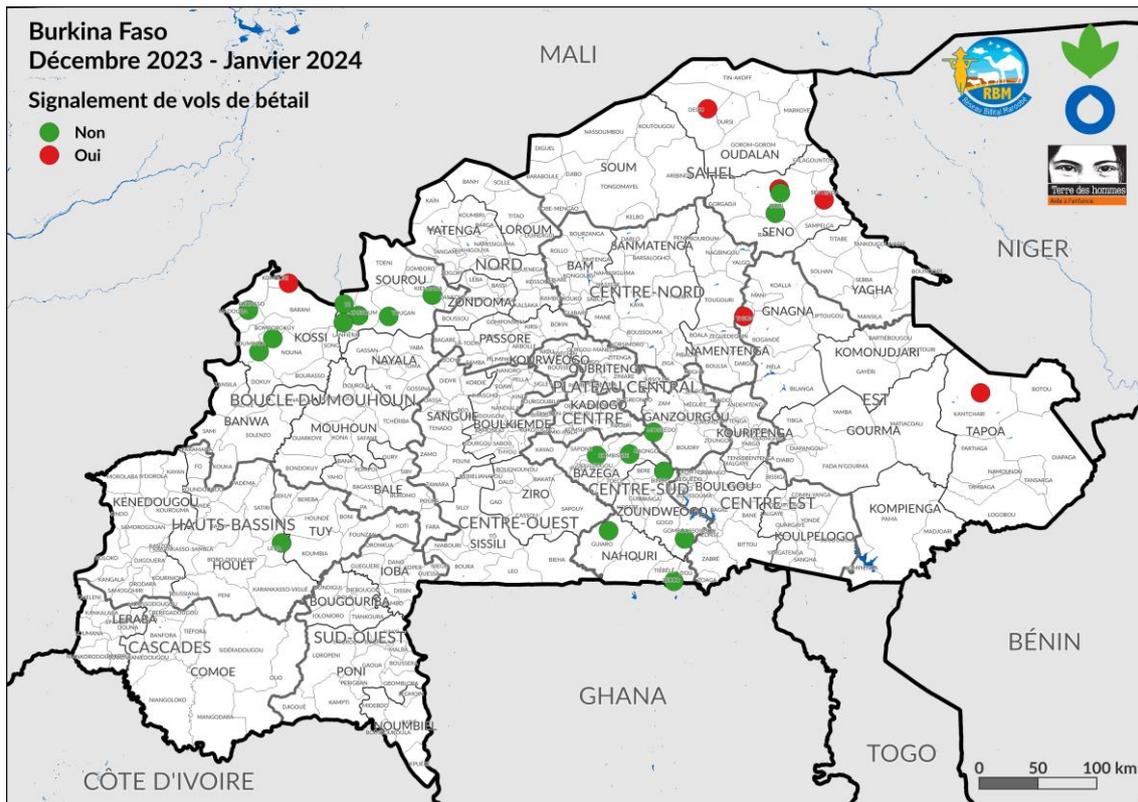


Figure 9 – Vols de bétail signalés sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

Durant cette période de décembre à janvier 2024, plusieurs incidents sécuritaires ayant impacté les éleveurs ont été enregistrés au niveau des zones suivies. Sur la figure 11 on peut apercevoir que 48% des sites ont déclaré avoir enregistré des incidents sécuritaires. La principale information en lien avec les incidents sécuritaires est relative aux attaques armées des groupes terroristes et au départ forcé des populations locales à la suite de menaces terroristes. Durant la période d'observation, il a été rapporté dans des localités des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Sahel, des attaques terroristes qui ont entraîné le départ forcé de la population par peur de représailles, le blocus sur certaines localités et occasionnant surtout des pertes de bétails. Plusieurs agropasteurs ont vu leur bétail emporté par les GANE.

Durant la même période, plusieurs conflits entre les usagers des ressources naturelles ont été signalés. Sur la figure 10 on peut apercevoir que 24% des sites ont enregistré des conflits. Ils sont principalement d'ordre agropastoral, enregistrés dans les communes de Deou, Dori, Seytenga, Thion, Kantchari et Kombori. Ces conflits sont liés à l'exploitation des ressources naturelles (points d'eau, espaces de pâture), à l'occupation des zones de replis des éleveurs, etc. Aucun impact majeur n'a été signalé sur la communauté pastorale suite à ces conflits entre éleveurs et agriculteurs.



## ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Durant la période de décembre à janvier 2024, la tendance globale de l'état d'embonpoint des petits ruminants (Figure 12) ainsi que celui des gros ruminants (Figure 13) est bonne à passable. Cette situation est en adéquation avec l'analyse de la disponibilité en eau et en fourrage qui impacte directement l'état d'embonpoint des animaux, en dehors des maladies à caractère épidémiologique. Les éleveurs traversent actuellement une période de transition (post récolte) caractérisée par une disponibilité fourragère moyenne à suffisante des ressources pastorales (eau et fourrage) et l'état d'embonpoint est un indicateur pertinent de cet état sanitaire et nutritionnel des animaux. Toutefois, malgré cette période de disponibilité suffisante des ressources pastorales, il est constaté un état d'embonpoint médiocre au niveau des communes de Thion à l'Est et de Kiembara dans la Boucle du Mouhoun. En comparaison avec la **période précédente**, l'état d'embonpoint s'est maintenu, même si l'on observe une très légère dégradation par endroit. Le fourrage naturel est encore disponible partout. Néanmoins, cette situation va connaître une dégradation au courant des mois à venir.

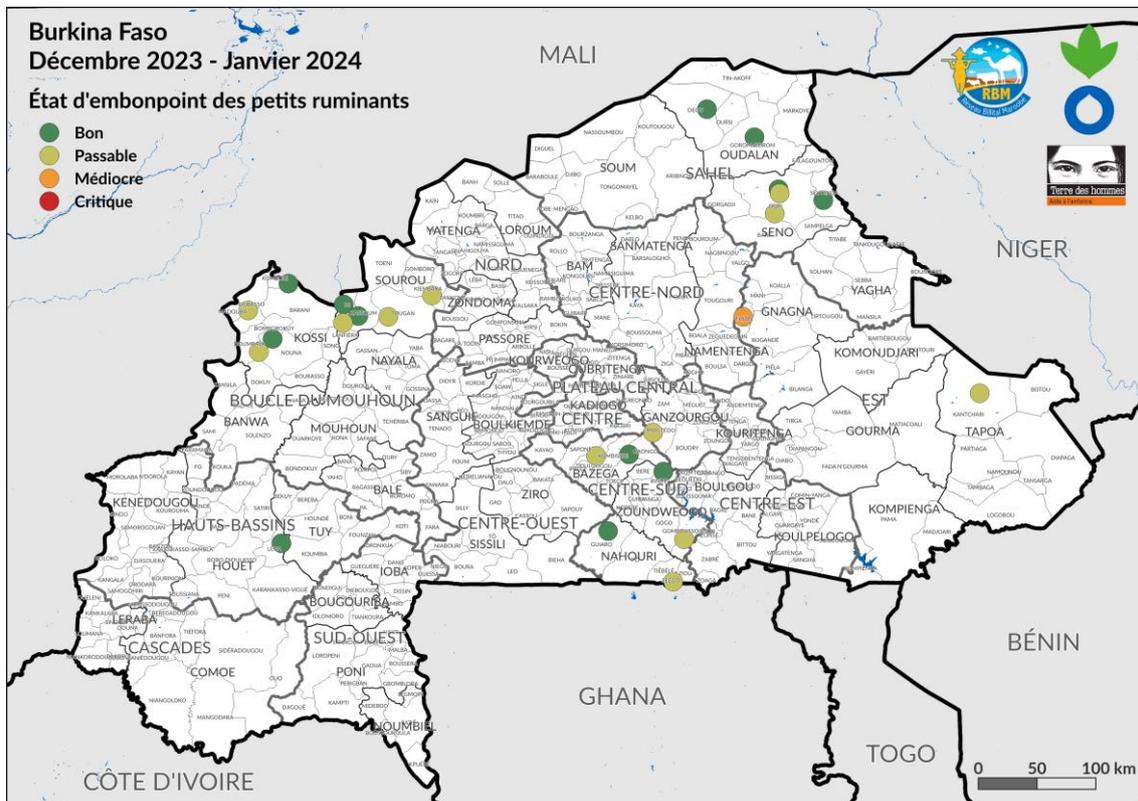


Figure 12 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

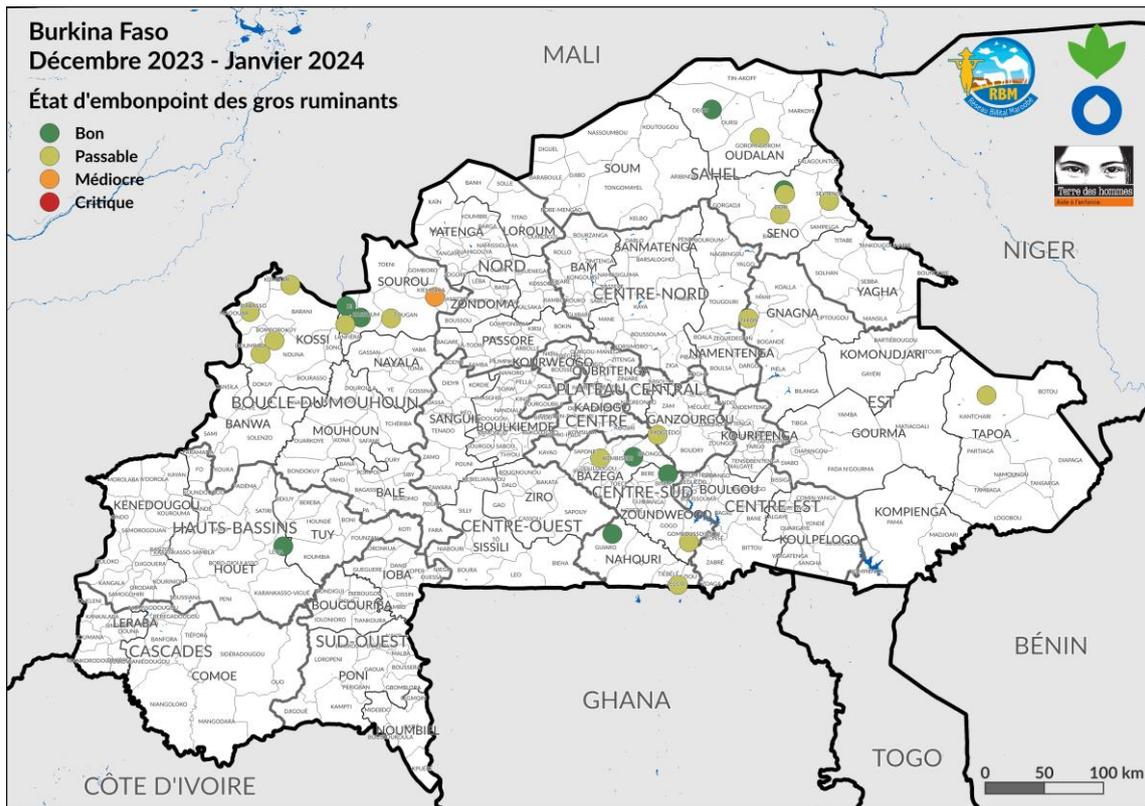


Figure 13 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

Des cas de maladies animales ont été rapportés au niveau des régions de l'Est, du Plateau Central du Centre Sud. Les zones concernées sont Thion, Mogtêdo et Zecco (Figure 14). Ces maladies ont provoqué des mortalités au niveau de la commune de Thion dans la région de l'Est. En effet, le service vétérinaire privé de proximité (SVPP) mis en place par certains partenaires dont VSF-B dans certaines régions d'observation, offre une aide aux éleveurs profitable à un moment marqué par le retrait des agents des services techniques de leur zone d'intervention du fait de l'insécurité. Les éleveurs peuvent encore compter sur les auxiliaires vétérinaires pour leur offrir les soins et l'accompagnement nécessaire.

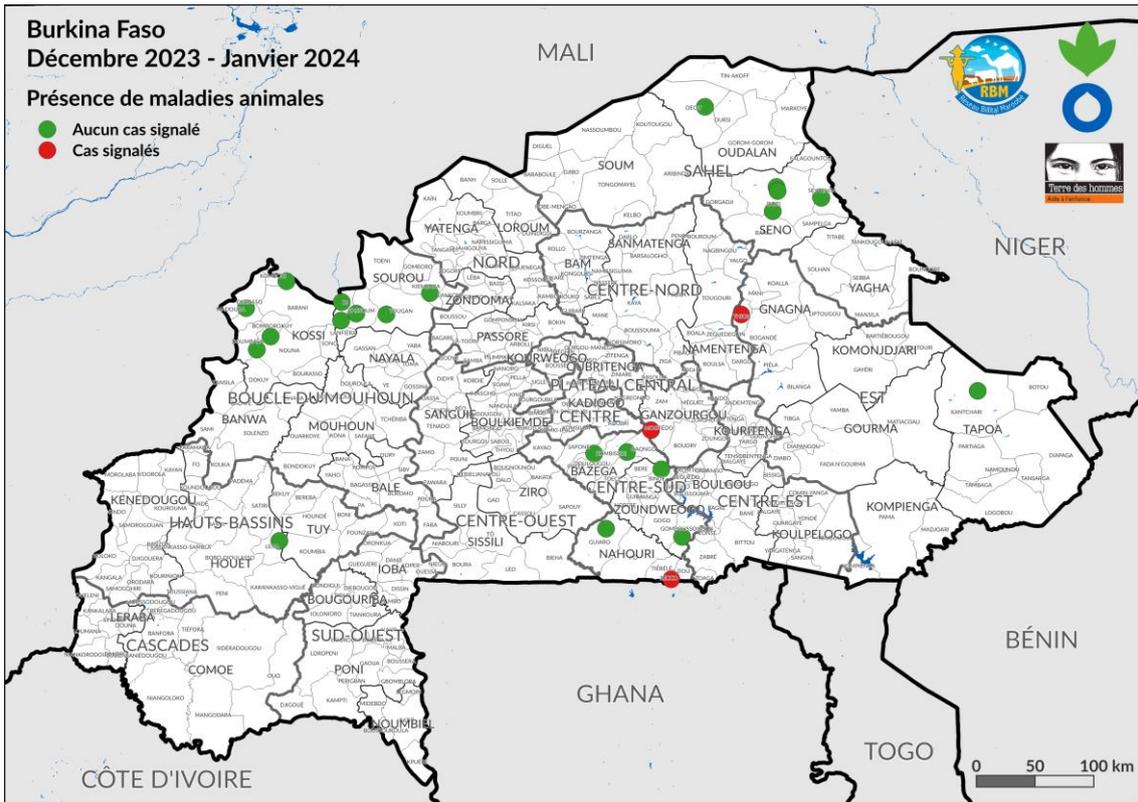


Figure 14 - Présence de maladies animales signalée sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

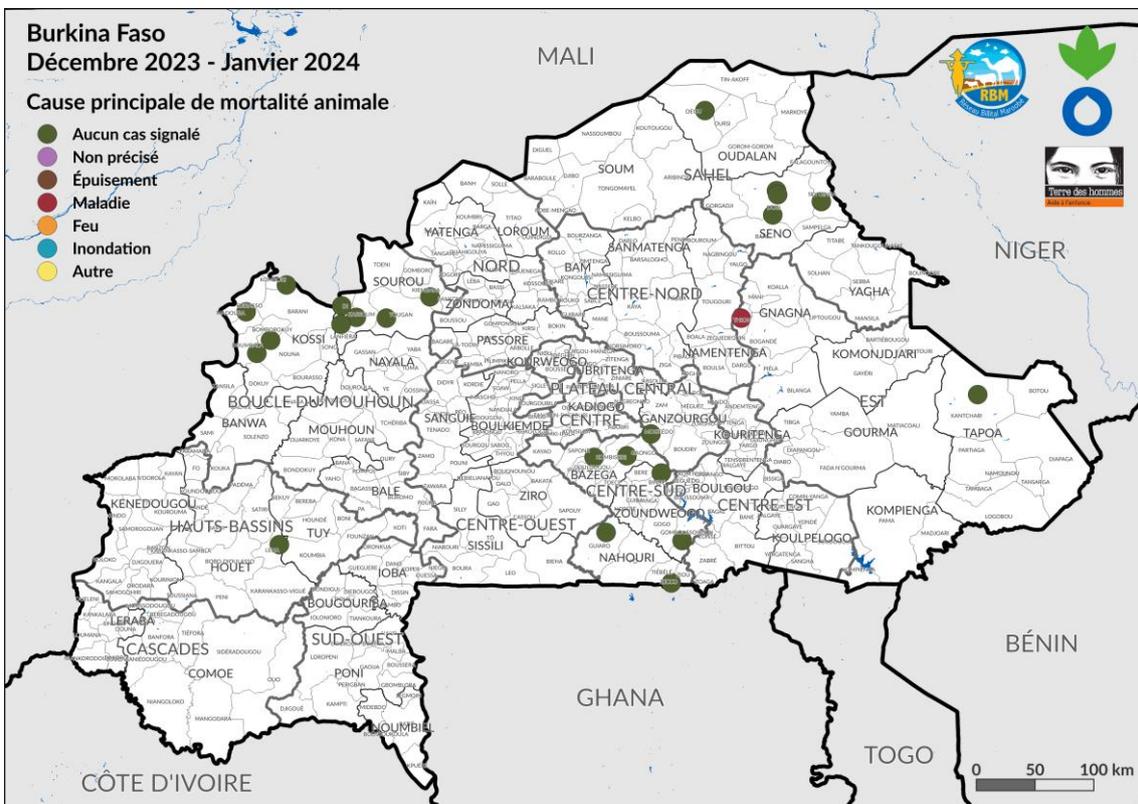


Figure 15 - Cause principale de mortalité animale rapportée sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

## ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITE D'ALIMENT POUR BÉTAIL

L'analyse des données relatives à l'accessibilité des marchés à bétail au niveau de zones suivies révèle que la très grande majorité des marchés ont été accessibles durant la période de décembre 2023 à janvier 2024. On peut voir au niveau de la carte (figure 16) que 88% des marchés à bétails ont été accessibles durant la période considérée. Les marchés inaccessibles sont localisés au niveau des communes de Tougan dans la Boucle du Mouhoun, Deou au Sahel et Kantchari à l'Est. La raison principale de l'inaccessibilité des marchés est l'insécurité, en effet au regard de la situation sécuritaire assez préoccupante au niveau de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et de l'Est, comme d'ailleurs dans d'autres régions, les lieux publics comme les marchés deviennent facilement inaccessibles. Ces endroits sont souvent ciblés et des morts d'hommes ou des enlèvements ont lieu très régulièrement.

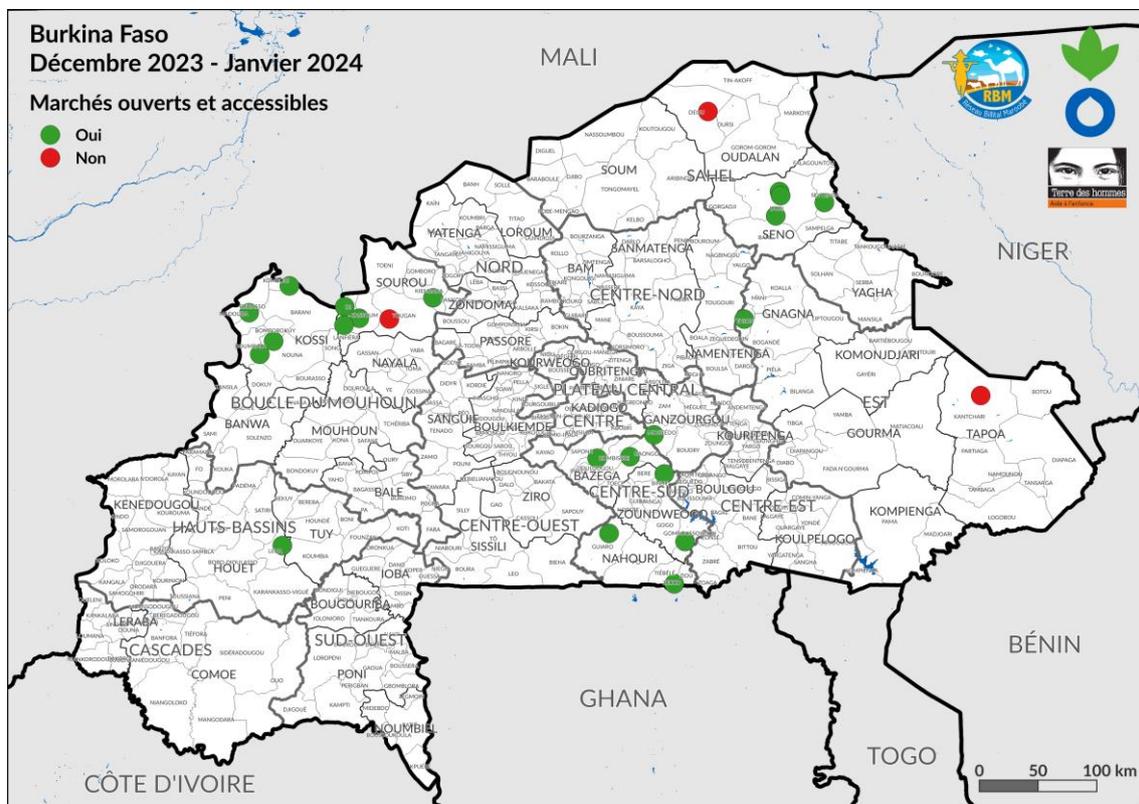


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

L'analyse de la disponibilité des aliments du bétails (compléments alimentaires : SPAI) a révélé que 32% des localités suivies ont déclaré une pénurie d'aliments du bétail durant la période de décembre 2023 à janvier 2024 (Figure 18). La pénurie a été enregistrée au niveau des cinq régions (Sahel, Boucle du Mouhoun, Est, Centre Sud et Plateau Central). En plus de l'indisponibilité, il faudra également ajouter la cherté des prix qui complexifient l'accès aux éleveurs. Cette situation s'explique en cette période par l'inaccessibilité des zones de production par les commerçants d'aliment de bétail ainsi que par l'utilisation additionnelle des éleveurs sédentaires en complément alimentaire. La restriction de la mobilité du bétail accroît la demande en complément alimentaire.

Durant la même période, des appuis divers ont été octroyés aux éleveurs notamment les campagnes de vaccination des petits ruminants ainsi que les sensibilisations (Figure 17). On a constaté durant cette période la distribution et la vente d'aliment bétail à prix social dans les communes de Nouna dans la Boucle du Mouhoun et Dori dans le Sahel. L'organisation de campagnes de vaccination au profil des petits et gros ruminants a également été enregistrée dans les communes de Dori, Oursi au Sahel, Kassoum, Di, Kiembara, Tougan, Nouna dans la Boucle du Mouhoun, Lena dans les Hauts Bassins. Particulièrement, dans la région du Sahel, les éleveurs déplacés ont pu bénéficier d'appui divers notamment la sensibilisation et la vaccination (petits et gros ruminants) pour certains ménages vulnérables.

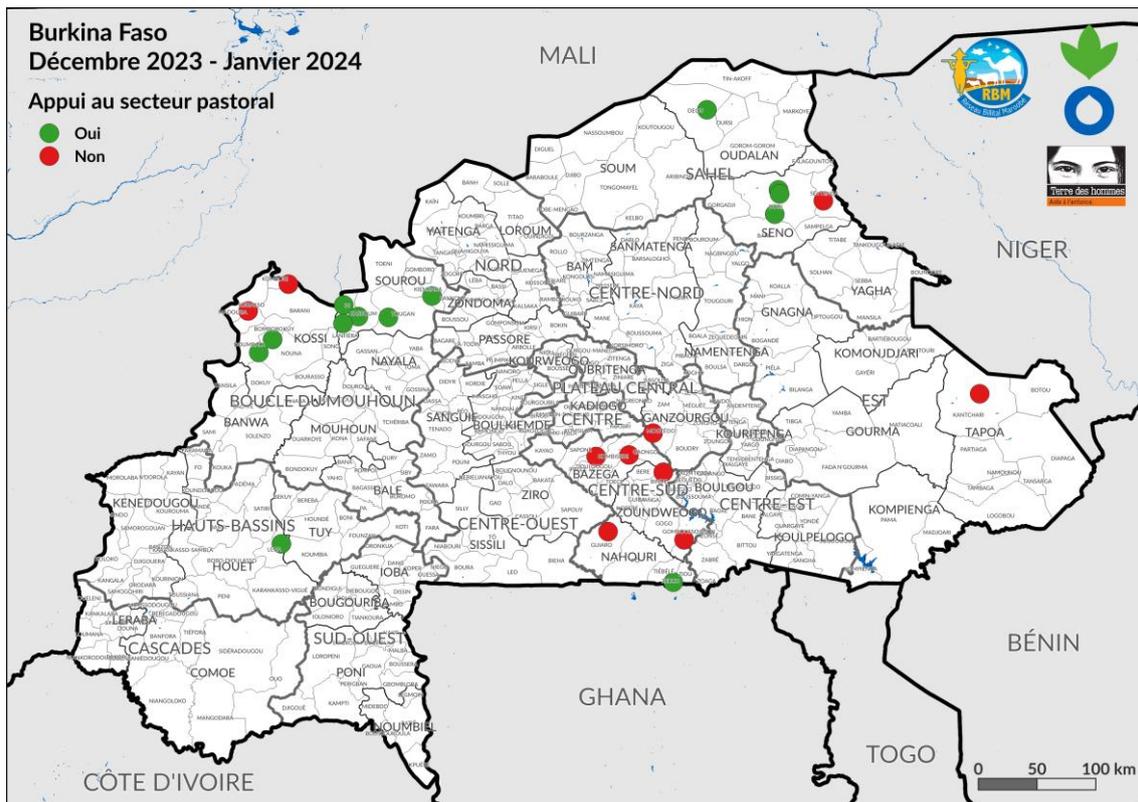


Figure 17 - Zones d'appui au secteur pastoral sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

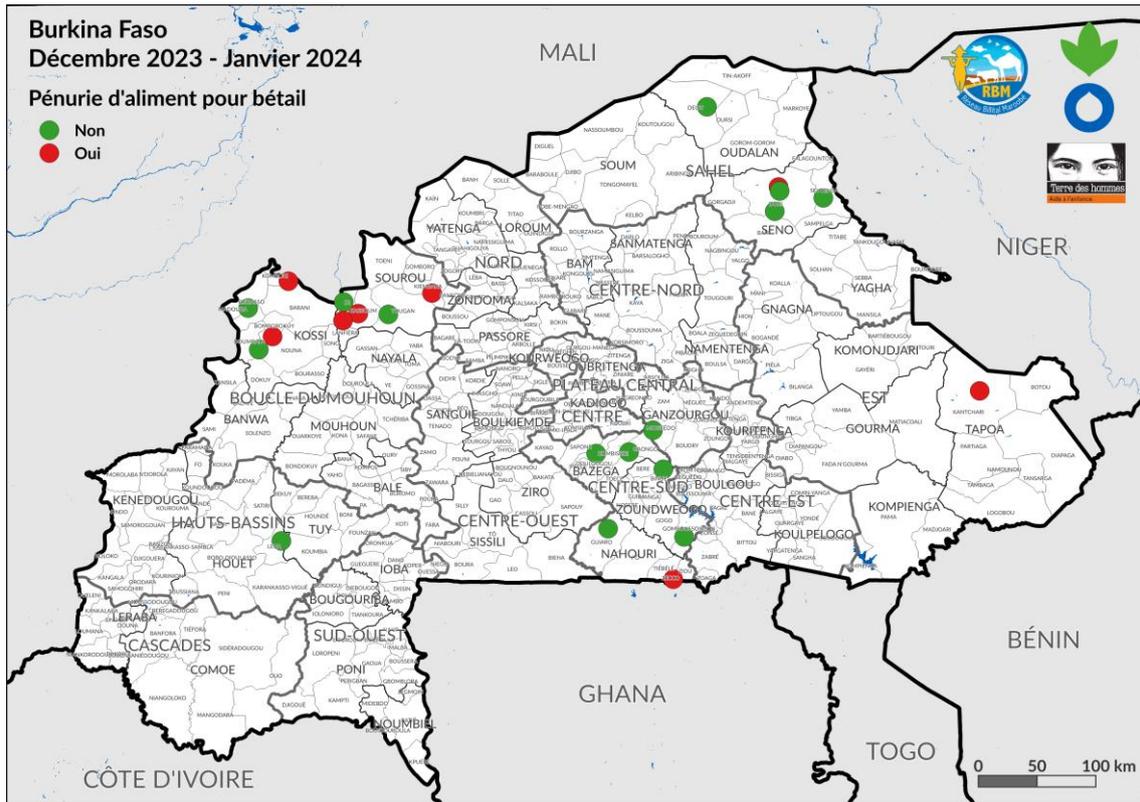


Figure 18 - Pénurie d'aliment pour bétail rapportée sur le Burkina Faso entre décembre 2023 et janvier 2024

## SITUATION DES MARCHÉS

### MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix du caprin, de l'ovin, de l'aliment bétail usiné et du sorgho pour la période de l'analyse de décembre 2023 à janvier 2024 sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période de décembre 2023 à janvier 2024

Région	Province	Commune	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
			Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
			FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Kossi	Bomborokuy	21 000	41 250	600	500	500		42	83
		Djibasso	25 000	55 000	500	200	225	260	111	244
		Nouna	26 250	42 500	467	300	300	283	88	142
	Sourou	Di	25 000	32 000	400	150	125	300	200	256
		Kassoum	9 000	40 000	500	210	190	250	47	211
		Kiembara	15 000	35 000	500	250	200	250	75	175
		Lanfiéra	17 500	35 000	475	350	200	400	88	175
Tougan	18 000	65 000	450	250	250	300	72	260		
Centre Sud	Bazèga	Doulougou	15 000	35 000	500	250	200	260	75	175
		Gaongo	40 000	80 000	500	300	200	250	200	400
	Nahouri	Guiaro	15 000	50 000	500	350	150	400	100	333
		Ziou	28 000	36 000	450	225	200		140	180
	Zoundwéogo	Bindé	17 500	60 000	420	275	200	300	88	300
		Gomboussougo	15 000	65 000	500	125	125	250	120	520
Est	Gnagna	Thion	30 000	75 000	500	400	350	500	86	214
	Gourma	Yamba	43 750	57 500	650	238	213	225	206	271
	Tapoa	Kantchari	17 500	50 000	800	570	400		44	125
Hauts Bassins	Houet	Léna	20 000	65 000	400	250	125	250	160	520
Plateau Central	Ganzourgou	Mogtédou	20 000	60 000	500	200	175	300	114	343
Sahel	Oudalan	Oursi	15 000	22 500	500	325	300		50	75
	Seno	Dori	39 000	61 667	717	520	450	308	87	137
		Seytenga	32 500	70 000	575	450	400	350	81	175

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

À l'échelle de la zone de surveillance, il ressort de l'analyse de l'évolution globale des prix sur les marchés, une hausse des prix des caprins et des prix des ovins (Tableau 2 et Tableau 3) comparativement à la **période bimestrielle précédente**. Concernant le prix des caprins, à l'exception des provinces de Kossi, Sourou, Gnagna et Zoundwéogo toutes les autres provinces ont enregistré une hausse du prix. Quant aux ovins, la tendance à la hausse a été enregistrée dans la quasi-totalité des marchés suivis à l'exception des provinces de la Kossi, Zoundwéogo et Seno.

Le sorgho contrairement à l'aliments pour bétail a connu une baisse des prix comparativement à la période bimestrielle précédente (tableaux 4 et 5). Si des hausses de prix ont été enregistrées au niveau de la province de Kossi pour ce qui concerne le sorgho, la tendance globale a été à la baisse. Cependant les prix de l'aliment pour bétail sont à la hausse. Cette période coïncide avec le début de la période de soudure pastorale ce qui va entraîner dans les mois à venir une hausse des prix de l'aliment pour bétail et une meilleure disponibilité des produits alimentaires. Malgré cette meilleure disponibilité alimentaire, dans les prochains mois on pourra constater une pénurie au niveau des zones sous blocus des GANE.

Les prix de l'aliment bétail et les prix des petits ruminants sont en hausse, mais les prix des céréales qui ont connu une baisse. La baisse du prix des céréales s'explique par la fin des récoltes. Concernant les prix des petits ruminants, cette hausse peut s'expliquer la diminution de l'effectif présenté lié aux vols de bétail dans les zones à fort défis sécuritaire. Les zones exposées à l'insécurité sont de plus en plus difficiles d'accès aux transporteurs, et les marchés à bétail sont peu fréquentés ou même fermés. La situation sécuritaire provoquant un nombre élevé de personnes déplacées internes a fortement réduit la production agricole dans de nombreuses zones. La situation alimentaire reste préoccupante malgré la fin des récoltes et des interventions humanitaires. En comparaison avec l'année précédente à la même période, les prix des céréales sont restés statiques.

Les termes de l'échange bouc contre sorgho ont été légèrement en défaveurs des éleveurs (Tableau 1) malgré la baisse des prix des céréales. Les prix des céréales sont toujours élevés du fait principalement de la crise sécuritaire dans le pays. Également, le prix des petits ruminants a connu une hausse comparativement à l'année précédente. La situation sécuritaire que traverse le pays a agi doublement sur la production agricole : d'une part, les déplacements massifs des populations fuyant les groupes armés, tout en abandonnant les champs derrière eux, et d'autre part l'interdiction par les autorités des cultures hautes dont les tiges de plus de 2 mètres permettent au GANE de se dissimuler.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Province	Prix des caprins Déc. 23 – Jan. 24 (FCFA/tête)	Prix des caprins Oct.-Nov. 23 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix des caprins Déc. 22 – Jan. 23 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	20 833	24 625	-15	26 583	-22
	Sourou	15 850	16 900	-6	23 500	-33
Centre Sud	Bazèga	38 750	27 500	+41	32 500	+19
	Nahouri	23 900	21 500	+11	23 750	+1
	Zoundwéogo	16 000	16 250	-2	22 500	-29
Est	Gnagna	25 000	30 000	-17	25 000	0
	Gourma		43 750		31 875	
	Tapoa	25 000	17 500	+43	16 250	+54
Hauts Bassins	Houet	20 000	20 000	0	20 000	0
Plateau Central	Ganzourgou	20 000	20 000	0		
Sahel	Oudalan	17 500	15 000	+17	21 000	-17
	Seno	38 333	37 375	+3	43 150	-11

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Province	Prix des ovins Déc. 23 – Jan. 24 (FCFA/tête)	Prix des ovins Oct.-Nov. 23 (FCFA/tête)	Variation (%)	Prix des ovins Déc. 22 – Jan. 23 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	43 750	45 313	-3	45 917	-5
	Sourou	43 300	41 400	+5	57 000	-24
Centre Sud	Bazèga	70 000	57 500	+22	55 000	+27
	Nahouri	44 000	43 000	+2	57 500	-23
	Zoundwéogo	60 000	62 500	-4	45 000	+33
Est	Gnagna		75 000		75 000	
	Gourma		57 500		71 250	
	Tapoa	50 000	50 000	0	30 000	+67
Hauts Bassins	Houet	70 000	65 000	+8	72 500	-3
Plateau Central	Ganzourgou	60 000	60 000	0		
Sahel	Oudalan	33 750	22 500	+50	58 500	-42
	Seno	60 625	63 750	-5	67 900	-11

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Province	Prix du riz Déc. 23 – Jan. 24 (FCFA/kg)	Prix du riz Oct.-Nov. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du riz Déc. 22 – Jan. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	513	500	+3		
	Sourou	465	465	0		
Centre Sud	Bazèga	513	500	+3		
	Nahouri	475	475	0		
	Zoundwéogo	450	460	-2		
Est	Gnagna		500			
	Gourma		650			
	Tapoa	800	800	0		
Hauts Bassins	Houet	450	400	+13		
Plateau Central	Ganzourgou	500	500	0		
Sahel	Oudalan	500	500	0		
	Seno	613	681	-10		

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Province	Prix du mil Déc. 23 – Jan. 24 (FCFA/kg)	Prix du mil Oct.-Nov. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du mil Déc. 22 – Jan. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	271	325	-17	252	+7
	Sourou	262	242	+8	230	+14
Centre Sud	Bazèga	275	275	0	200	+38
	Nahouri	300	288	+4	225	+33
	Zoundwéogo	225	200	+13	200	+13
Est	Gnagna		400		300	
	Gourma		238		199	
	Tapoa	500	570	-12	600	-17
Hauts Bassins	Houet	200	250	-20	150	+33
Plateau Central	Ganzourgou	200	200	0		
Sahel	Oudalan	325	325	0	175	+86
	Seno	500	503	-0	290	+72

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Province	Prix du sorgho Déc. 23 – Jan. 24 (FCFA/kg)	Prix du sorgho Oct.-Nov. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix du sorgho Déc. 22 – Jan. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	192	331	-42	252	-24
	Sourou	213	193	+10	230	-8
Centre Sud	Bazèga	200	200	0	200	0
	Nahouri	163	175	-7	225	-28
	Zoundwéogo	178	163	+9	200	-11
Est	Gnagna		350		300	
	Gourma		213		199	
	Tapoa	250	400	-38	600	-58
Hauts Bassins	Houet	125	125	0	150	-17
Plateau Central	Ganzourgou	200	175	+14		
Sahel	Oudalan	300	300	0	175	+71
	Seno	443	438	+1	290	+53

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Province	Prix aliment bétail Déc. 23 – Jan. 24 (FCFA/kg)	Prix aliment bétail Oct.-Nov. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)	Prix aliment bétail Déc. 22 – Jan. 23 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	356	278	+28	272	+31
	Sourou	310	300	+3	252	+23
Centre Sud	Bazèga	260	255	+2	220	+18
	Nahouri	400	400	0	325	+23
	Zoundwéogo	288	275	+5	288	0
Est	Gnagna		500		250	
	Gourma		225		135	
	Tapoa	300			200	+50
Hauts Bassins	Houet	250	250	0	250	0
Plateau Central	Ganzourgou	300	300	0		
Sahel	Oudalan				180	
	Seno	331	319	+4	275	+20

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Province	TdE Déc. 23 – Jan. 24 (kg/tête)	TdE Oct.-Nov. 23 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Déc. 22 – Jan. 23 (kg/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	Kossi	109	74	+46	105	+3
	Sourou	75	88	-15	102	-27
Centre Sud	Bazèga	194	138	+41	163	+19
	Nahouri	147	123	+20	106	+39
	Zoundwéogo	90	100	-10	113	-20
Est	Gnagna		86		83	
	Gourma		206		160	
	Tapoa	100	44	+129	27	+269
Hauts Bassins	Houet	160	160	0	133	+20
Plateau Central	Ganzourgou	100	114	-13		
Sahel	Oudalan	58	50	+17	120	-51
	Seno	87	85	+1	149	-42

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

## CONCLUSION

### RECOMMANDATIONS

- Renforcer le dispositif de surveillance pastorale
- Renforcer l'assistance humanitaire au profit des éleveurs
- Inclure l'aliment bétail dans les chaînes d'approvisionnement des zones d'insécurité
- Mettre à la disposition des éleveurs l'aliment du bétail à prix social
- Renforcer les actions de sensibilisation à travers les débats informés sur la cohésion sociale
- Renforcer les capacités des comités de gestion des ressources et infrastructures pastorales
- Renforcer les capacités du Comité National de la Transhumance sur le suivi de la transhumance
- Renforcer le maillage géographique du dispositif de suivi des marchés
- Renforcer les campagnes de sensibilisation sur la transhumance, sur les feux de brousse, sur la vaccination, etc.
- Mettre en place des champs fourragers le long des corridors accessibles ;
- Sensibiliser les éleveurs sur la nécessité de pratiquer la production fourragère ;
- Orienter les éleveurs vers les zones pastorales accessibles ;
- Renforcer et prospecter d'autres canaux de diffusion de l'information issue de la surveillance pastorale

### INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info) pour accéder aux bulletins
- [www.geosahel.info](http://www.geosahel.info) pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec I. (RBM – Burkina Faso) – [checibrahimaouattara@gmail.com](mailto:checibrahimaouattara@gmail.com)
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – [cadiallo@wa.acfspain.org](mailto:cadiallo@wa.acfspain.org)
- LEVY Clara (ACF – ROWCA) – [clevy@wa.acfspain.org](mailto:clevy@wa.acfspain.org)
- FILLLOL Erwann (ACF – ROWCA) – [erfillol@wa.acfspain.org](mailto:erfillol@wa.acfspain.org)

### PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



## FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'Union Européenne et de l'agence belge de développement ENABEL.

